

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 35269

Numéro SIREN : 572 015 451

Nom ou dénomination : 1001 VIES HABITAT

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2023 sous le numéro de dépôt 112004

1001 VIES HABITAT

**SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 29 070 000 EUROS**
SIEGE SOCIAL : 31-35 RUE DE LA FEDERATION – CARRE SUFFREN - 75015 PARIS
SIREN : 572 015 451 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à dix heures trente, les membres du conseil de surveillance de 1001 Vies Habitat se sont réunis au siège social de 1001 Vies Habitat ainsi qu'au moyen d'une visioconférence.

Les membres du conseil qui ont assistés à cette séance par ce moyen, ont été réputés présents et pris en compte dans le calcul du quorum et de la majorité.

- Membres du conseil de surveillance présents :
Monsieur Pierre-Etienne BISCH,
Monsieur Laurent LAVERGNE,
ACTION LOGEMENT IMMOBILIER, représentée par Monsieur Jean-Baptiste DOLCI,
AXA France IARD, représentée par Madame Emmanuelle RIVÉ,
AXA France VIE, représentée par Madame Nathalie SAVIER-LACOUR, ,
Madame Axèle BASTIEN, ,
Le Conseil Départemental des Hauts de Seine, représenté par Madame Josiane FISCHER, *en visioconférence*,
Monsieur Gilles HENGOAT, ,
Monsieur Bruno BOUSSARD, ,
Monsieur Antoine de SENNEVILLE, ,
Monsieur Alain WEBER, ,
Madame Josiane LAMOTTE, représentant des locataires.
Madame Nora NASRI, représentant des locataires.
- Membres du conseil de surveillance absents excusés :
Le Conseil de Paris, représenté par Madame Marie-José RAYMOND-ROSSI,
La Communauté d'Agglomération SAINT GERMAIN BOUCLES DE SEINE, représentée par Monsieur Julien CHAMBON,
Madame Marieme N'DIAYE, représentant des locataires,
- Commissaires aux comptes :
Le Cabinet ERNST & YOUNG ET AUTRES, représenté par Monsieur Jean-Philippe BERTIN, *(en visioconférence)*
Le Cabinet MAZARS, représenté par Monsieur Saïd BENHAYOUNE.
- Autres personnes présentes :
Monsieur Philippe BRY, président du directoire,
Monsieur Jérôme CELLIER, membre du directoire,
Madame Virginie CHABERT, membre du directoire,
Monsieur Michel OGLIARO, membre du directoire,
Monsieur Edouard LECOEUR, membre du directoire,
Madame Linda YOBOUE, secrétaire du conseil de surveillance,
Monsieur Azzedine MOUSSA, représentant du comité économique et social,
Madame Marie KERGADALLAN, représentant du comité économique et social, ,

□ Autres personnes absentes et excusées :

Monsieur Farouk MOUSSA, représentant du comité économique et social,
Monsieur Djamel KADDOUR-AHMED, représentant du comité économique et social,

□ Invités :

Monsieur Rémi THUAU,

Madame Agnès CERUTI-DEVAUX, Directrice des ressources humaines,

Monsieur Stéphane BOUBENNEC, Directeur Ile-de-France par intérim,

Monsieur Marin DE VANSSAY, Directeur du développement groupe,

Madame Mireille BOSPHORE, Responsable des politiques d'attribution,

Monsieur Ludovic BOURREZ, Directeur du pilotage territorial de la performance,

Madame Patricia MOREAU, Assistante gouvernance,

Au moins la moitié de ses membres étant présent, le conseil peut valablement délibérer conformément à l'article L. 225-82 du Code de commerce.

.../...

Le président invite le conseil à examiner les points d'ordre du jour suivants :

.../...

3. Composition des comités du conseil de surveillance (*délibération*)

.../...

.../...

3. **COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE** (*délibération*)

Il est rappelé au conseil de surveillance qu'au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue ce jour, le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Rémi Thuau a pris fin et qu'il a été procédé pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir dans l'année 2026 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- à la nomination de Monsieur Pierre-Etienne Bisch en qualité de membre du conseil de surveillance,
- au renouvellement du mandat de Monsieur Laurent Lavergne en qualité de membre du conseil de surveillance.

Le président et le vice-président du conseil de surveillance étant respectivement nommés à leurs fonctions pour la durée de leur mandat de membre du conseil de surveillance, il convient de procéder à la désignation d'un président et d'un vice-président du conseil de surveillance.

Il est proposé que Monsieur Pierre-Etienne Bisch soit nommé en qualité de président du conseil de surveillance et que Monsieur Laurent Lavergne soit renouvelé en qualité de vice-président du conseil de surveillance et que ces mandats soient exercés à titre gratuit.

• **Nomination du mandat de président du conseil de surveillance**

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré, nomme :

Monsieur Pierre-Etienne Bisch, membre du conseil de surveillance, en qualité de président du conseil de surveillance, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat de membre du conseil de surveillance.

Le mandat de président du conseil de surveillance de Monsieur Pierre-Etienne Bisch sera exercé à titre gratuit.

Monsieur Pierre-Etienne Bisch a fait savoir qu'il acceptait le mandat de président du conseil de surveillance ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

- Renouvellement du mandat de vice-président du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance, après en avoir délibéré, renouvelle :

Monsieur Laurent Lavergne, membre du conseil de surveillance, dans son mandat de vice-président du conseil de surveillance, à compter de ce jour et pour la durée de son mandat de membre du conseil de surveillance.

Le mandat de vice-président du conseil de surveillance de Monsieur Laurent Lavergne sera exercé à titre gratuit.

Monsieur Laurent Lavergne a fait savoir qu'il acceptait le mandat de vice-président du conseil de surveillance ayant précisé qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

La composition du bureau du conseil de surveillance est désormais la suivante :

- Monsieur Pierre-Etienne BISCH, président du conseil de surveillance
- Monsieur Laurent LAVERGNE, vice-président du conseil de surveillance
- Madame Linda YOBOUÉ, secrétaire du conseil de surveillance

.../...

*Pour l'extrait certifié conforme.
Paris à Paris, le 19 juillet 2023.*


Philippe BRY
Président du directoire

1001 VIES HABITAT

SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 29 070 000,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 31/35 RUE DE LA FEDERATION CARRE SUFFREN 75015 PARIS
INSCRITE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE PARIS SOUS LE NUMERO 572 015 451

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 29 juin, à 10 heures,

Les actionnaires de la société 1001 Vies Habitat, Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré se sont réunis en assemblée générale, au siège social sis 31/35, rue de la fédération - Carré Suffren - 75015 Paris et en visioconférence sur convocation du directoire faite par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 14 juin 2023.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire. Les membres de l'assemblée assistant par visio-conférence sur une plateforme sécurisée ont été mentionnés « présent par visio-conférence » sur la feuille de présence, dès leur connexion à la salle dédiée à l'assemblée générale ordinaire,

Monsieur Rémi THUAU préside la réunion.

Monsieur Laurent LAVERGNE et M. Jean-Baptiste DOLCI représentant Action Logement Immobilier, acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Linda YOBOUÉ est désignée comme secrétaire.

Sont également présents :

Le Cabinet ERNST & YOUNG et AUTRES représenté par M. Jean-Philippe BERTIN.

Le Cabinet FCN représenté par Monsieur Hervoan LE FAOU.

Monsieur Azzedine MOUSSA représentant du Comité social et économique.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance possèdent 1 513 676 actions sur les 1 530 000 émises par la société, auxquelles sont attachées 12 757 562 voix sur les 15 300 000 voix au total.

En conséquence, l'assemblée, réunissant plus du cinquième des actions ayant le droit de vote pour les résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

2. ORDRE DU JOUR

Le président rappelle ensuite que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.../...

7. Nominations de membres du conseil de surveillance
8. Nomination de co-commissaire aux comptes titulaire
9. Pouvoirs en vue des formalités

3. INFORMATION AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

.../...

Le président rappelle que les documents sur lesquels l'assemblée générale ordinaire est appelée à statuer, ont été mis à disposition des actionnaires le 15 juin 2023 et leur ont été adressés par courriel le 23 juin 2023 :

- le texte des projets de résolutions
- les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- le rapport d'activité comprenant la déclaration de performance extra financière et le rapport de l'organisme tiers indépendant sur ladite déclaration
- le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Il rappelle que le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise a été établi par le conseil de surveillance du 25 mai 2022 et pour lequel les documents suivants ont été communiqués :

- les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion avec joints la déclaration de performance extra financière et le rapport de l'organisme tiers indépendant,

Le président fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions de l'article R. 225-66 du code de commerce et déclare que les documents renseignements visés aux articles L.225-115, L. 820-3-1, R. 225-81 et R. 225-83, R. 255-90 dudit code devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le président demande si les membres de l'assemblée générale ont des observations à formuler sur les comptes et sur ces rapports.

Puis, il donne la parole aux Commissaires aux comptes qui donne lecture de leurs rapports.

Plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

4. VOTE DES RESOLUTIONS

.../...

ONZIÈME RESOLUTION

Nomination de nouveau membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, nomme, à compter de ce jour, conformément à l'article L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation, sur proposition de la catégorie 4 des actionnaires :

Monsieur Pierre-Etienne BISCH
Demeurant 16 Rue Jose Maria de Heredia – 75007 PARIS

membre du conseil de surveillance pour une durée de trois années, et qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir au cours de l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Pierre-Etienne BISCH a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

DOUZIÈME RESOLUTION

Nomination de nouveau membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, nomme, à compter de ce jour, conformément à l'article L. 422-2-1 du code de la construction et de l'habitation, sur proposition de la catégorie 4 des actionnaires :

Monsieur Alain WEBER
demeurant 12 Rue Raspail - 94800 Villejuif

membre du conseil de surveillance pour une durée de trois années, et qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir au cours de l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Alain WEBER a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

TREIZIÈME RESOLUTION

Nomination de co-commissaire aux comptes titulaire

L'assemblé générale, suite à l'appel d'offres effectué dans le cadre de la fin du mandat de co-commissariat aux comptes titulaire du Cabinet FCN, connaissance prise de la décision de la CAM d'attribuer le marché au Cabinet MAZARS, et de l'avis favorable du Comité des comptes et de l'audit, décide de désigner en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, le Cabinet MAZARS, dont le siège est situé 61, rue Henri Regnault – Tour Exaltis – 92400 Courbevoie, pour une durée de six exercices, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir au cours de l'année 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Le Cabinet MAZARS, a fait savoir par avance à la société qu'il accepterait la mission qui vient de lui être confiée et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction à cette nomination.

QUATORZIÈME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée générale ordinaire à l'effet d'accomplir toutes toutes formalités, y compris de publicité.

Pour : 12 757 555 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 12 757 555 voix exprimées.

Pour extrait certifié conforme,
Le 19 juillet 2023.



Philippe BRY
Président du directoire